



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## guides

Question écrite n° 13367

### Texte de la question

M. Jean Rigal appelle tout particulièrement l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des guides interprètes et des guides conférenciers. Ces deux professions n'ont pas à ce jour de statut professionnel, n'étant répertoriées ni dans la nomenclature des activités françaises (NAF), ni dans les codes d'activité principale exercée (APE). Les guides interprètes et les guides conférenciers, qui sont titulaires de diplômes de niveau bac + 2 à bac + 4, ont, dans le cadre de leurs activités liées à l'accueil sur les sites touristiques et patrimoniaux, des obligations professionnelles de plus en plus lourdes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle compte élaborer un statut professionnel des guides interprètes et des guides conférenciers.

### Texte de la réponse

Les difficultés liées à la situation professionnelle des guides interprètes et des guides conférenciers ont été portées, par leurs représentants, à la connaissance de Mme la secrétaire d'Etat au tourisme qui a demandé la mise en place d'un groupe de travail. Celui-ci associe la direction du tourisme, la Fédération nationale des guides interprètes et le Syndicat national des professions du tourisme. Il s'est réuni en avril 1998 et a permis de faire le point sur les conditions d'exercice de la profession, la fiscalité et le statut juridique des guides interprètes. Un programme de travail précis a été fixé sur ces différentes questions. De plus, la secrétaire d'Etat au tourisme a chargé l'Inspection générale du tourisme de procéder à une étude, en liaison avec les professions et les administrations intéressées, sur les métiers de « guide » et leur appellation, afin de clarifier les usages et d'éviter des confusions ou des abus préjudiciables à la perception de la qualité des prestations offertes par les professionnels.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Rigal](#)

**Circonscription :** Aveyron (2<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13367

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 avril 1998, page 2315

**Réponse publiée le :** 10 août 1998, page 4502